

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

ORDRE DU JOUR

1. Mot du président
 2. Adoption de l'ordre du jour
 3. Adoption du procès-verbal du 26 juillet 2008
 4. Suivi de la dernière assemblée générale:
 - 4.1. Bilan fosses septiques
 - 4.2. Code de civisme nautique
 5. Informations générales
 - 5.1. Porteurs de dossier
 - a- Qualité de l'eau (Denis Adams)
 - b- Coupe forestière (Denis Adams)
 - c- Rafrâichissement du panneau à l'entrée (Bob Slater)
 - 5.2. Parole à la conseillère municipale
 - 5.3. Autres sujets
- Pause santé
6. Bilan financier
 - 6.1. Résultats financiers au 31 décembre 2008 (Alain Cloutier)
 - 6.2. Budget 2009 (Alain Cloutier)
 7. Élection aux sept postes d'administrateurs
 8. Commentaires des membres de l'assemblée
 9. Levée de l'assemblée
 10. Tirage des prix de présence

Lac-à-Beauce en nouvelles

Printemps 2009

Numéro 7

<http://www.aprlacabeauce.com>

Avis de convocation

Assemblée générale annuelle de l'association des propriétaires riverains du Lac-à-Beauce le samedi 4 juillet 2009 à 10:00 heures dans la grande salle de l'ancienne école de Carignan au 611, route 155 sud. Veuillez noter qu'il y aura tirage de 5 prix de présence à la fin de l'assemblée.

N.B. Vous êtes invités à vous rendre 30 minutes plus tôt pour déguster café et muffins.

Bienvenue aux nouveaux riverains

Riverains n'hésitez pas à contacter l'association pour toutes informations concernant la protection de notre lac et tout ce qui concerne l'environnement.

Objectifs de l'association 2009-2010

1. Mesurer la transparence de l'eau : qualité de l'eau
2. Établir la caractérisation des rives en collaboration avec Ville de La Tuque
3. Augmenter le nombre de membres de l'association
4. Rafraîchir le panneau à l'entrée du lac

DÉBROUSSAILLEMENT

Afin d'améliorer la sécurité des usagers, Ville de La Tuque envisage de faire des travaux de débroussaillage le long de l'emprise du chemin du Contour-du-Lac-à-Beauce. Dans certains cas, comme dans les courbes dangereuses, le débroussaillage peut s'étendre de 3 à 4 mètres de large, donc sur des portions de terre privée. Si des propriétaires ont des objections avec cette pratique le faire savoir à Ville de La Tuque.

BACS À ORDURES

Depuis la venue des nouveaux bacs à ordures et de recyclage, tous les anciens conteneurs à déchets devraient être mis au rancard. Ils l'ont bien mérités.

CARTE DU LAC À BEAUCE

L'association a le plaisir de vous remettre la carte "Code de civisme pour la circulation nautique", conservez-la précieusement dans votre embarcation.

Un gros merci à Ville de La Tuque pour leur collaboration dans la conception de la carte.

PAROLES AUX RIVERAINS

Nous tenons à remercier ceux qui ont entretenu le sentier de marche sur le lac cet hiver. Plusieurs marcheurs en ont profité pour faire d'agréables promenades.

Malgré un hiver froid, il y avait "de la vie sur le lac". Merci !

Mélanie Lachance et Sébastien Moisan

COTISATION

N'oubliez pas votre cotisation, elle est toujours de 20.00\$. Vous pouvez nous la remettre lors de l'assemblée générale ou la déposer à notre boîte aux lettres située au-dessus de la boîte "Écho de La Tuque" près des boîtes postales. Vous pouvez aussi l'envoyer par la poste à M. Alain Cloutier au 504 Chemin-Contour-du-lac, G9X 3N8.